

Gilles D'ETTORE
Député de l'Hérault
Maire d'Agde

Sète, le 24 Octobre 2008

Monsieur le Ministre d'Etat,

Je souhaiterais attirer votre attention sur la réforme nécessaire du sauvetage en mer, et plus particulièrement sur les moyens financiers attribués à la Société Nationale de Sauvetage en Mer et ses marins.

Les subventions de l'Etat et des Collectivités Territoriales à la SNSM ne représentent qu'un tiers du budget nécessaire pour assurer cette mission d'utilité publique. Comparée aux moyens de secours mis en place à terre, cette participation des pouvoirs publics est faible, d'autant plus que les activités nautiques sont en plein essor.

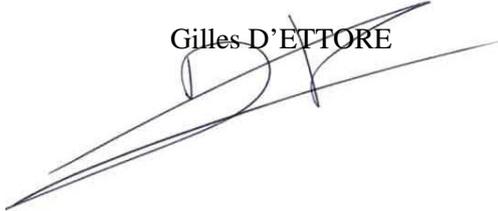
Cette situation impose aux marins de la SNSM, pour leur majorité des bénévoles de trouver eux-mêmes l'argent indispensable au financement de leur équipement.

Cette situation précaire est liée en grande partie à l'histoire qui conduisait les professionnels, pour leur grande majorité des pêcheurs, à s'organiser pour venir en aide à ceux d'entre eux qui rencontraient des difficultés en mer. Aujourd'hui le contexte est radicalement différent, le développement du tourisme et des loisirs nautiques a généré une arrivée massive de plaisanciers inexpérimentés qui se trouvent confrontés aux dangers de la mer, et sur les 30 000 interventions effectuées chaque année par les marins de la SNSM, 65% le sont au profit des plaisanciers.

Aussi, afin d'adapter les moyens de secours en mer au contexte de forte progression des loisirs nautiques, et de pérenniser un système qui a fait ses preuves dans sa mission d'utilité publique d'assistance en mer à nos citoyens, je vous serais particulièrement reconnaissant d'envisager une réflexion avec les acteurs concernés

Je vous remercie par avance de la bienveillante attention que vous voudrez bien porter à ma requête, et je vous prie de croire, Monsieur le Ministre d'Etat, à l'assurance de ma très haute considération.

Gilles D'ETTORE



Monsieur Jean-Louis BORLOO
Ministre de l'Ecologie, de l'Energie
Du Développement Durable et de l'Aménagement
du Territoire
246, boulevard Saint-Germain
75 700 PARIS